

Séparation et déménagement

Par Fanny1111, le 24/02/2023 à 02:14

Bonjour à tous

Je suis en séparation depuis plus d'un mois,

Nous avons deux enfants (2 et 8ans)

Nous habitons en Vendée (j'ai rejoint le papa quand on c'est mis ensemble il y a 13ans) mais j'ai toute ma famille en eure et loir et j'aimerai retourner au près d'eux...

Le papa n'est pas d'accord et moi qui suis très très proche de mes deux enfants je ne peux pas partir sans eux. Je ne sais donc pas par ou commencer les demarche es ce que vous pourriez m'aider??

Merci d'avance pour vos réponses

Par Cousinnestor. le 24/02/2023 à 06:29

Hello!

Fanny pouvez-vous préciser comment vous êtes "en séparation" depuis plus d'un mois ? Etes-vous mariés et vous avez quitté le domicile conjugal ? Etes-vous divorcée depuis un mois ? Etes-vous pacsée ou en unionlibre ? Avez-vous pris un autre logement avec vos enfants ?

En tout cas vous avez intérêt à consulter un avocat et engager une démarche auprès du JAF .

https://www.aide-sociale.fr/juge-affaires-familiales/

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764

A+

Par youris, le 24/02/2023 à 10:34

bonjour,

le père a les mêms droits et obligations parentales que la mère.

le père de vos enfants a le droit également d'être proche des ses enfants et refuser leur éloignement.

vous devez choisir entre vos enfants ou retrouver votre famille

à défaut d'accord amaible, vous devrez saisir le JAF.

salutations

Par Fanny1111, le 24/02/2023 à 10:46

Nous sommes en union libre . Séparer mais vivant dans la même maison(en location) .

Par Visiteur, le 24/02/2023 à 12:20

Bonjour,

Même réponse que youris : les parents ont les mêmes droits, donc potentiel litige que vous devez régler via un jugement du JAF avant d'envisager votre déménagement.

Vous devrez obligatoirement envisager des concessions, un avocat peut vous aider à y voir clair.